

GRAMMAIRE DE LA LANGUE D'OÏL

OU

GRAMMAIRE DES DIALECTES FRANÇAIS

AUX XII^e ET XIII^e SIÈCLES

SUIVIE

D'UN GLOSSAIRE

CONTENANT TOUS LES MOTS DE L'ANCIENNE LANGUE QUI SE TROUVENT
DANS L'OUVRAGE

PAR

G. F. BURGUY.

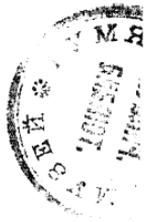
TOME I.

BERLIN, 1853.

F. SCHNEIDER ET COMP.

UNTER DEN LINDEN, 19.

PARIS, CH. REINWALD, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15.



PRÉFACE.

On donne le nom de *langue d'oïl* aux divers langages parlés en France, au nord de la Loire, dans une partie de la Belgique et de la Suisse, depuis le IX^e jusqu'au XIV^e siècle. Ces divers langages ou dialectes, qui vivent encore plus ou moins dénaturés dans nos patois, sont la vraie source du français. Tous l'ont enrichi de leurs dépouilles; et, à ce titre, leur étude est indispensable à qui veut approfondir la langue littéraire.

Malgré cette importance de la langue d'oïl, la France ne possède encore aucun ouvrage complet, propre à faire connaître les lois qui la régissaient. C'est une lacune dans notre littérature grammaticale que je me suis proposé de remplir, sauf à m'égarer quelquefois au milieu de ce large espace plein de difficultés.

Rechercher dans les textes écrits en langage français des XII^e et XIII^e siècles les lois grammaticales qui s'y laissent apercevoir; classer les formes variées qui prêtent souvent aux dialectes de la langue d'oïl un attrait de jeunesse et d'originalité qu'on serait tenté de ne demander.

qu'aux langues primaires; remonter, autant que possible, aux radicaux primitifs et indiquer les changements qu'ils ont subis avant de se constituer définitivement: tel est le but de ce travail.

Mon livre est sorti tout entier des sources originales. Cependant je dois beaucoup à quelques-uns de nos savants modernes. C'est un devoir pour moi de le dire, c'est un bonheur pour leur disciple de nommer les maîtres qui lui ont servi de guide. Les amis de la mémoire de ceux qui ne sont plus voudront bien agréer pour eux ce faible témoignage de ma reconnaissance. Les profonds travaux de G. DE HUMBOLDT; les immenses, les admirables recherches de MM. J. GRIMM et F. BOPP: voilà les ouvrages qui ne m'ont jamais quitté. Après ces illustres linguistes, c'est à A. FUCHS et à G. FALLOT que j'ai les plus grandes obligations. En me basant sur les données de FUCHS, j'ai essayé d'élargir une partie du nouveau chemin qu'il a frayé à l'étude des langues romanes. FALLOT m'a fourni le fil qui a dirigé mes premiers pas dans le labyrinthe des formes dialectales. Enfin les consciencieux ouvrages de M. F. DIEZ m'ont été de la plus grande utilité pour la partie étymologique et historique.

J'ai profité sans scrupule des travaux de mes prédécesseurs; mais les noms ne m'en ont point imposé, je suis resté partout fidèle à mes convictions personnelles. Toutefois, qu'on le croie bien, les opinions que je heurte, je ne veux pas les blesser. Ceux qui ne pensent pas comme moi, ne savent pas la vérité, que je ne sais pas non plus.

Je cherche comme eux, voilà tout. La critique la plus sévère m'accordera, je pense, que j'ai cherché de bonne foi; je n'en demande pas davantage.

Je ne me suis pas servi, pour la distinction des dialectes de la langue d'oïl, de textes d'ouvrages, parce que les lieux où les livres ont été composés sont presque toujours incertains, et que le plus grand nombre des copies qui nous en sont parvenues datent d'une époque où les dialectes étaient déjà fort mélangés. J'ai eu recours à des chartes en langue vulgaire du XIII^e siècle; et après les avoir longuement étudiées, j'ai comparé leurs formes avec celles de nos patois; puis j'ai classé les textes d'ouvrages et fait un triage des formes qu'ils présentent.

La plupart des nombreuses citations de ce livre sont extraites de textes d'ouvrages publiés ou de chartes imprimées comme preuves à la suite de plusieurs de nos grandes histoires des provinces et des villes. J'ai évité de citer beaucoup de manuscrits, afin que chacun soit à portée de recourir aux originaux, soit pour vérifier l'authenticité des citations, soit pour s'assurer de la justesse de mes interprétations, en rapprochant de leur entourage ces morceaux détachés.

Quelque imparfait que soit mon livre, il ne sera pas sans utilité pour le grammairien et les amateurs de notre archéologie nationale. Pourquoi ne le dirais-je pas? Je voudrais qu'il encourageât le public à l'étude de ces belles épopées aux formes natives, de ces intéressantes chroniques, de ces curieuses traditions; la plupart oeuvres d'un

siècle si brillant, si fécond en merveilles de tout genre, et dont l'influence politique et littéraire se fit sentir pendant plus de trois cents ans dans toute l'Europe. Cette étude servirait à entretenir et à ranimer chez nous l'antique amour de la patrie: telle est du moins la pensée qui m'a soutenu dans ma pénible tâche. Puisse mon espérance n'être pas déçue!

13 Décembre 1852.